



Les titulaires du BTSA « GEMEAU » sont appelés à exercer les activités suivantes :

- Responsable de l'exploitation des services d'eau potable ou d'assainissement d'une ville ou un groupement de communes,
- Technico-commercial dans une entreprise ou une société de distribution de l'eau ou Technico-commercial en équipements hydrauliques de forages et de réseaux,
- Technicien de bureau d'études dans des sociétés de services, les bureaux d'études ou les services administratifs qui réalisent des aménagements relatifs à l'eau,
- Technicien de bureau d'études ou dans un service administratif qui réalise des études d'impact d'installation classée agricole ou des plans d'épandage d'effluents ou boues,
- Technicien de bassin versant : gestion et protection de la ressource en eau,
- Conseiller technique dans une organisation agricole : Chambre d'Agriculture ou Compagnie d'Aménagement, Syndicat des Eaux.

Objectif de la formation

La formation dispensée prépare, en deux ans, au Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Gestion et Maîtrise de l'Eau ».

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires d'un Baccalauréat Technologique S.T.A.V, d'un Baccalauréat Scientifique, d'un Baccalauréat Technologique STL (physique de labos et de procédés industriels), d'un Baccalauréat STI (génie électronique) et d'un Baccalauréat STI2D.

Les inscriptions s'effectuent sur le site www.parcourSup.fr du 22 janvier au 13 mars.

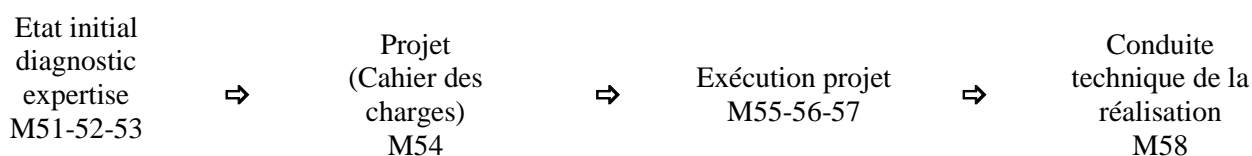
Les admissions sont prononcées à partir de début juin.

Organisation de la formation

Tronc Commun BTSA

Domaine	Module	Horaire
Domaine commun		
Enseignements communs	M41 – Mathématiques appliquées – statistiques	70 heures
	M42 – Informatique	50 heures
	M23 – Langue Vivante (Anglais)	120 heures
	M22 – Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation	180 heures
	M21 – Economie générale et droit du travail	90 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		24 heures
EPS	M31 – Education Physique et Sportive	100 heures

Réforme rentrée 2011	Domaine professionnel	
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M51 : Eau - Territoire - Sociétés et aménagements hydrauliques	101,5 h
	M52 : Ressources en eau et aménagements hydrauliques	159,50 h
	M53 : Systèmes hydrotechniques	101,50 h
	M54 : Projets d'équipements hydrauliques	116 h
	M55 : Equipement d'un système hydraulique pluri technique	101,50 h
	M56 : Géomatique et topométrie	58 h
	M57 : Conception et dessin assisté par ordinateur	58 h
	M58 : Conduite d'opérations techniques	116 h
Modules d'initiative locale	Gestion et valorisation des effluents	87 h
Pluridisciplinarité	Activités pluridisciplinaires de l'option	150 h
	M11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h



Le MIL "Gestion des effluents et des déchets organiques dans une région à forte intensification d'élevage" centré sur une problématique de gestion des effluents et des sous-produits possédant une valeur agronomique permettra aux étudiants d'élargir leur champ de connaissances dans le domaine des déchets et de leur valorisation agricole et de participer à l'élaboration de solutions de traitement réalistes. (Réglementation, caractéristiques des effluents et des boues de STEP, traitements, valorisation agricole, solutions alternatives à l'épandage agricole etc.)

Ce mil apportera ainsi aux étudiants des savoirs faire spécifiques recherchés par ces futurs employeurs exerçant des activités en lien avec la gestion des déchets. (Savoir mettre en œuvre un plan de gestion agronomique des effluents de différentes origines à l'échelle d'une exploitation agricole et restituer le plan de gestion avec un outil cartographique: SIG)

Stages

- 12 semaines en entreprise :
 - ⇒ 2 semaines : « découverte entreprise »
 - ⇒ 8 semaines : stage entreprise (rapport) entre juin et septembre (entre BTS A1 et BTS A2)
 - ⇒ 2 semaines : approfondissement

Poursuites d'études

Ce diplôme permet également de poursuivre des études : licence professionnelle, universités, écoles d'ingénieurs sur concours spécial après une classe préparatoire réservée aux titulaires de BTS-BTSA-DUT.

Modalités d'examen

Le diplôme est délivré en contrôle continu en cours de formation (50%) et en examen final (50%).

Scolarité

Le lycée dispose de 110 chambres individuelles et quelques chambres doubles sur site. Les étudiants bénéficient du régime étudiant (sécurité sociale, mutuelle, carte CROUS). Des bourses d'enseignement supérieur peuvent être accordées.